|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-14)Busan, 20 octobre- 7 novembre 2014** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 118-F** |
| **28 octobre 2014** |
| **Original: français** |
| procès-verbalDE LAsixième séance plénière |
| Jeudi 23 octobre 2014 à 8 h 40 |
| **Président:** M. W. MIN (République de Corée) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Expression de condoléances à la délégation et au Gouvernement du Canada | - |
| 2 | Election du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général  | [99](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0099/en), [100](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0100/en), [102(Rev.1),](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0102/en) [105](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0105/en) |

**1 Expression de condoléances à la délégation et au Gouvernement du Canada**

1.1 Au nom de la Conférence, le **Président** présente ses condoléances à la délégation et au Gouvernement canadiens suite aux incidents tragiques survenus la veille à Ottawa.

**2 Election du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général (Documents 99, 100, 102(Rev.1) et 105)**

2.1 Le **Président de la Commission 2** indique que, ainsi qu’il est indiqué dans les Documents 99, 100 et 105, la République de Malte a transféré ses pouvoirs au Royaume des Pays-Bas, l'Islande au Danemark et la Guinée au Mali.

2.2 Il est **pris note** de ces transferts de pouvoirs.

2.3 Le **Président** annonce que les délégués du Suriname, du Danemark, de la Fédération de Russie, du Cameroun et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été désignés comme scrutateurs. Deux bulletins de vote ont été remis à chaque délégation, l'un pour l'élection du Secrétaire général et l'autre pour l'élection du Vice‑Secrétaire général. Il est demandé aux délégations de déposer leurs deux bulletins dans l'urne lorsqu'elles seront appelées à voter.

2.4 La **Secrétaire de la plénière** procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 102(Rev.1)) et les invite à déposer leurs bulletins dans les urnes prévues à cet effet.

2.5 Candidat au poste de Secrétaire général: M. H. Zhao (Chine).

2.6 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| − Nombre de bulletins déposés: | 156 |
| − Nombre de bulletins nuls: | 0 |
| − Abstentions: | 4 |
| − Nombre de délégations présentes et votant (nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 152 |
| − Majorité requise: | 77 |
| − Nombre de voix obtenues: |  |
|  M. H. Zhao: | 152 voix |

2.7 **M. H. Zhao (Chine) est élu Secrétaire général.**

2.8 Candidats au poste de Vice-Secrétaire général: Mme M. Gaj (Pologne), M. B. Gracie (Canada), M. M. Johnson (Royaume-Uni), Mme F. Mohamed-Saleck (Mauritanie) et M. S. Taylor (Nigéria).

2.9 Résultats du vote:

 − Nombre de bulletins déposés: 156

 − Nombre de bulletins nuls: 0

 − Abstentions: 0

 − Nombre de délégations présentes et votant (nombre
de bulletins servant à déterminer la majorité requise): 156

 − Majorité requise: 79

 − Nombre de voix obtenues:

 − Mme M. Mohamed-Saleck: 19 voix

 − M. B. Gracie: 27 voix

 − M. S. Taylor: 30 voix

 − Mme M. Gaj: 38 voix

 − M. M. Johnson: 42 voix

2.10 Le **Président**, constatant qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité requise, dit qu'il sera procédé à un deuxième tour de scrutin à la séance plénière suivante. Si un Etat Membre souhaite retirer une candidature, le chef de délégation doit en informer le Président par écrit au plus tard deux heures avant le scrutin.

2.11 Le **Secrétaire général** **élu** se dit très touché de son élection et remercie les délégués de la confiance qu’ils lui ont témoignée. Il prononce l'allocution qui peut être consulté à l’adresse suivante:

<http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/file/Pages/acceptance-zhao.aspx>

2.12 Le **délégué de la Chine** adresse ses chaleureuses félicitations à M. Zhao pour son élection au poste de Secrétaire général, et ses remerciements à tous ceux qui l'ont soutenu. Il exprime son gratitude à M. H. Touré, Secrétaire général, qui au cours des huit dernières années a œuvré inlassablement pour le développement des TIC au niveau mondial et obtenu de nombreux succès. Le Secrétaire général élu ne manquera pas de poursuivre sur cette voie et la Chine participera activement aux travaux de l'UIT.

2.13 Le **Secrétaire général** adresse ses vives félicitations à son ami, M. Houlin Zhao, à qui il passera le flambeau de l'organisation le 31 décembre. Soulignant qu'ils travaillent ensemble dans la plus grande harmonie depuis huit ans, il considère que jamais un secrétaire général n'aura été aussi bien préparé à sa tâche et se félicite du choix des Etats Membres. Il s'engage à travailler étroitement avec M. Zhao jusqu'à la fin de l'année et saisit l'occasion pour remercier M. Zhao ainsi que les Directeurs de Bureau, M. Johnson (TSB), M. Sanou (BDT) et M. Rancy (BR), grâce auxquels l'équipe de direction a travaillé en parfaite entente.

2.14 Les **délégués des Emirats arabes unis,** **de l'Arabie saoudite, du Mali, de la République de Corée, de la Turquie, de l’Inde, des Philippines, de l'Argentine, du Mexique, des Etats-Unis, du Maroc,** **du Pakistan, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de la Zambie, de la Pologne,** qui parle au nom des pays de la CEPT, **du Zimbabwe**, qui parle au nom de son pays et du Groupe africain, **de la République sudafricaine, du Koweït, de la Malaisie, du Royaume-Uni, de l'Egypte, du Liban, d'Oman, de la Tunisie**, **de la Fédération de Russie, d'Israël, de la Suisse, du Gabon, du Japon, du Burkina Faso** et **du Costa Rica**, qui parle au nom des pays membres de la COMTELCA, et **l’observateur de l’APT** prennent la parole pour féliciter M. Zhao chaleureusement pour son élection unanime et lui assurer de leur soutien. Ils saluent également le travail énorme effectué par M. Touré, Secrétaire général sortant.

2.15 Le **Président** félicite personnellement le nouveau Secrétaire général, soulignant que l'APT est honorée par son élection et s'engageant à lui apporter tout l'appui nécessaire au cours de son mandat.

**La séance est levée à 11 h 10.**

Le Secrétaire général: Le Président:

H. TOURÉ W. MIN